

Collaborations et contrats de recherche



Collaborations et réseaux scientifiques

Conventions de recherches collaboratives avec d'autres laboratoires de recherche et réseaux scientifiques



Partenaires institutionnels et sportifs

Contrats de recherche et de partenariat avec des financeurs institutionnels et fédéraux



Partenaires industriels

Contrats de recherche et de partenariat avec des financeurs industriels

CONSTRUIRE UN PARTENARIAT...

SPORTIF

L'activité de transfert de technologie et de savoir-faire à destination de la communauté sportive constitue la spécificité principale du Laboratoire SEP. Ces actions d'accompagnement scientifique se doivent de concourir au projet de performance des fédérations olympiques et paralympiques. Cette mission implique une relation quotidienne avec les 22 pôles France présents à l'INSEP, soit 810 sportifs, ainsi qu'avec les centres labellisés du [Grand INSEP](#) à travers la France. Ce travail a par exemple conduit à la réalisation d'**une centaine d'actions d'accompagnement auprès de 70 finalistes aux Jeux Olympiques de Rio en 2016.**

URL de la page : <https://labos-recherche.insep.fr/fr/collaborations-et-contrats-de-recherche>

POUR TOUTE DEMANDE DE COLLABORATION

Franck Brocherie & Daniel Dinu

Référents Accompagnement Scientifique de la Performance

INDUSTRIEL

Depuis une quinzaine d'années, le Laboratoire SEP accompagne les acteurs du monde socio-économique désireux de développer leur activité de R&D touchant aux objets de recherche investigués par notre équipe. Dans ce cadre, nous accueillons les entreprises, fédérations ou institutions partageant des ambitions communes en matière d'innovation au service de l'analyse et de l'optimisation de la performance sportive. Le Laboratoire SEP propose ainsi son expertise et son environnement scientifique et institutionnel dans le cadre de contrats de collaborations, de Convention Industrielles de Formation par la REcherche (thèse CIFRE) ou de partenariats, pour répondre à leurs besoins. L'adossement à la [Erganeo](#), officialisé par une convention cadre signée en 2017, constitue de ce point de vue un réel tournant dans la stratégie du laboratoire puisqu'elle instaure la préoccupation permanente de prévoir la valorisation de ces activités de développement et de transfert de technologie et de savoir-faire. Ainsi, les projets du laboratoire ont été partagés à plusieurs occasions avec la SATT Innov afin de permettre la détection d'opportunités de valorisation. Ce travail a d'ores et déjà abouti à deux déclarations d'invention et un dépôt de brevet (*i.e.* méthode de quantification de la charge mécanique par accélérométrie).

POUR TOUTE DEMANDE DE COLLABORATION

Gaël Guilhem, directeurSEP@insep.fr

Contact Valorisation